

enquête publique

De: r

19/04/2018 18:39

À: leslauriers-bagnols-epvar@administrations83.net

Madame le Commissaire enquêteur

Le projet de rehausse du site trois des Lauriers appelle les observations suivantes:

- Nous sommes biens conscients qu'il faille trouver une solution au traitement des déchets. Mais compte tenu des dérives et nuisances passées une telle réouverture, prise dans la précipitation car le site du Balançan devrait rapidement fermer, nous fait douter de la pertinence de ce projet.

En effet l'autorisation d'exploiter devrait permettre de continuer à enfouir 400 000 tonnes d'ordures ménagères sur 5 ans sur des déchets instables en cours de tassement par décomposition. Or les expertises géologiques semblent diverger sur la sécurité des travaux envisagés d'autant que le risque sismique ne doit pas être négligé (voir les secousses ressenties le trimestre passé dans l'Est Var).

-Le site des Lauriers a été fermé en 2011 car, outre les dysfonctionnements révélés, il était saturé. Le Balançan avait une autorisation d'exploiter dont l'échéance était connue depuis longtemps. Or le traitement à la source des déchets qui permettrait de réduire fortement leur quantité et par conséquent les nuisances, a été peu développé si bien que l'on va continuer à enfouir une grande partie de ceux-ci. Et ainsi voir à nouveau se développer les nuisances subies par le passé : pollution des eaux d'écoulements, de l'air dans une région sujette à des vents violents qui font profiter les habitants des alentours " des bonnes odeurs d'une décharge", développement de la circulation de camions....

- La réglementation relative à cette exploitation à évolué mais qui va la faire respecter pour éviter de se retrouver dans la même situation que celle subie par le passé?

-Cette décharge est située en pleine forêt ou le risque incendie ne doit pas être négligé. Le "dossier des accidents survenus dans les centres de stockage des déchets ménagers" annexé au dossier d'enquête publique révèle que de nombreux incendies se sont déclarés sur ces sites. La réouverture des Lauriers va accroître ce risque dans une zone forestière peu éloignée des habitations et d'importants campings.

Je vous prie d'agréer Madame le commissaire enquêteur , l'expression de mes sentiments distingués

Madame et Monsieur Durbano Michel
59 Avenue du Lac
83480 Puget sur Argens